

Journal Officiel de la Nouvelle-Calédonie

N° 2026-00135

Arrêté n° AG-2026-DRHFP-0883 du 12 octobre 2026

Portant nomination de Mme Annick Kasovimoin en qualité de directrice de l'Académie des langues kanak (ALK) par intérim

Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie,

Vu la loi organique modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie ;

Vu la loi modifiée n° 99-210 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie ;

Vu l'avis de vacance de poste n° 3134-26-1278/SR du 21 août 2026 en vue de pourvoir le poste de directeur de l'Académie des langues kanak,

ARRETE

Article 1er : A compter de sa prise de fonction, Mme Annick Kasovimoin est nommée en qualité de directrice de l'Académie des langues kanak par intérim, pour une durée de six mois.

Article 2 : Le présent arrêté sera notifié à l'intéressée, transmis au haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie et publié au *Journal officiel* de la Nouvelle-Calédonie.

Le membre du gouvernement chargé des affaires coutumières, des relations avec le sénat coutumier et les conseils coutumiers et des sujets en lien avec le patrimoine culturel kanak

BILLY FOREST

Le président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie

MILAKULO TUKUMULI